

— 9 janvier 1867, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Gironde; VI, 86.

— 25 mars 1868, portant règlement pour l'exploitation des — du département d'Ille-et-Vilaine; VII, 143.

— 25 mars 1868, portant règlement pour l'exploitation des — du département de Seine-et-Oise; VII, 230.

— 5 mai 1869, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Charente-Inférieure; VIII, 186.

DEUXIÈME SECTION

USINES.

GÉNÉRALITÉS.

Loi du 9 mai 1866, abrogeant les dispositions de la loi du 21 avril 1810, relatives à l'établissement des forges, fourneaux et — et aux droits établis à leur

profit sur les minières du voisinage, et modifiant les articles 57 et 58 de la même loi, relatifs à l'exploitation des minières; V, 56.

FER.

DÉCRET impérial du 20 octobre 1861, modifiant le régime des eaux de l' — de Villote (Côte-d'Or) appartenant au sieur Caissetet-Lapéroux; I, 71.

— 25 janvier 1862, autorisant le sieur Holagray à établir une — au lieu dit Peyrotte, dans la Palus de Bacalan, commune de Bordeaux (Gironde); I, 38.

— 1^{er} février 1862, augmentant la consistance de l' — à acier établie à Hautmont (Nord); I, 39.

— 6 février 1862, autorisant la

forge que le sieur Gipoulou possède au lieu dit Cabar (Lot); I, 42.

ARRÊTÉ ministériel du 21 février 1862, fixant la consistance de l' — de Frêteval (Loir-et-Cher); I, 66.

DÉCRET impérial du 22 février 1862 (*), portant modification du système d'épuration des eaux de l' — de Vandauer (Aube); I, 67.

— 15 mars 1862, autorisant le

(*) On a imprimé par erreur « 1861 » dans les *Annales*.

sieur Reveillet à conserver et tenir en activité l' — à acier du Petit-Hurtière (Isère); I, 85.

— 2 avril 1862, autorisant M. le comte de Béarn à maintenir en activité l' — qu'il possède dans la commune de Combiers (Charente); I, 85.

— 19 avril 1862, autorisant les ayants droit du sieur Truchy-Grenier à maintenir en activité les — de Châteauvillain et de Marmesse (Haute-Marne); I, 89.

— 4 juin 1862, autorisant les sieurs Le Fils de François de Wendel et C^{ie} à modifier le régime hydraulique de l' — de Jamaille (Moselle); I, 140.

— 4 juin 1862, autorisant le sieur Véry à maintenir en activité l'atelier pour la préparation du minéral de fer du Pré-Foulon (Aube); I, 141.

— 25 juin 1862, autorisant les — métallurgiques de Septèmes (Bouches-du-Rhône), appartenant au sieur Adam, comte Potocki; I, 143.

— 20 juillet 1862, autorisant l' — que les sieurs Jacquinet et C^{ie} possèdent à Solenzara (Corse); I, 234.

— 28 août 1862, autorisant le sieur Massip à établir une — pour le traitement de riblons dans la commune d'Aubin (Aveyron); I, 244.

— 28 août 1862, autorisant les sieurs Laubenièrre et C^{ie} à établir une — à Rouen (Seine-Inférieure); I, 244.

— 28 août 1862, autorisant le sieur de Buyer à modifier le système d'épuration des eaux du patouillet pour le lavage du mine-

rai de fer établi dans la commune de Poyans (Haute-Saône); I, 245.

— 17 novembre 1862, autorisant M. le vicomte Roger du Manoir à transférer sur l'emplacement de la forge dite forge de Basse de Clairvaux la forge anglaise qu'il possède dans la commune de la Villeneuve-au-Chêne (Aube); I, 315.

— 8 décembre 1862, autorisant le sieur Martin à augmenter la consistance de l' — de Sireuil (Charente); I, 316.

— 17 décembre 1862, autorisant les sieurs Jacquot frères à modifier et à augmenter la consistance de l' — qu'ils possèdent dans la commune d'Haironville (Meuse); I, 326.

— 28 février 1863, autorisant les sieurs Dufournel et C^{ie} à modifier le système d'épuration des eaux du patouillet de Montot (Haute-Saône); II, 63.

— 25 avril 1863, portant modification du régime des eaux de l' — de Pesmes (Haute-Saône); II, 100.

— 9 mai 1863, autorisant : 1^o le sieur Portet à maintenir en activité l' — à mouder le grain qu'il possède sur une dérivation de la rivière de l'Arget dans la commune de Serres (Ariège); 2^o le sieur Bonnefont à établir une — à scier le bois sur la même dérivation; 3^o le sieur Debrieu à établir également sur ladite dérivation un martinet à ouvrir le fer et l'acier; II, 113.

— 13 mai 1863, autorisant les sieurs Leborgne père et fils à établir une — métallurgique au Pont-de-Bens (Isère); II, 113.

— 18 juin 1863, autorisant les

sieurs Castanet et de Saint-Ours à établir l' — du Petit-Beyssac (Dordogne); II, 124.

— 16 juillet 1863, augmentant la consistance de l' — de Seveux (Haute-Saône) appartenant au duc de Marmier; II, 245.

— 22 juillet 1863, autorisant les ayants droit du sieur Lallemand-Maréchal à établir une — dans la commune de Nouart (Ardennes); II, 251.

— 12 août 1863, portant abrogation de l'article 9 du décret du 6 juin 1857 qui imposait aux propriétaires de l' — de Rozières (Cher) l'obligation de payer une redevance à l'Etat pour la prise d'eau affectée à l'alimentation de cette —; II, 253.

— 4 septembre 1863, autorisant les sieurs Richard et Ramond à augmenter la consistance de l' — métallurgique du Rec-d'en-Barret (Tarn); II, 294.

— 4 septembre 1863, portant abrogation, par suite de la renonciation des permissionnaires, du décret du 9 septembre 1861, qui autorise les héritiers du sieur Humblot à établir une — dans la commune de Brive (Corrèze); II, 295.

— 4 novembre 1863, autorisant le sieur Jacomy à établir une — pour la fabrication de la fonte dans la commune de La Nouvelle (Aude); II, 369.

— 18 novembre 1863, autorisant le sieur Perret à remettre en activité, en en augmentant la consistance, une ancienne aciérie située dans la grande rue Tréfilerie, n° 11, à Saint-Etienne (Loire); II, 372.

— 6 décembre 1863, augmentant

la consistance de l' — de Dousies (Nord); II, 392.

— 6 décembre 1863, qui autorise les sieurs Maillard et C^{ie} à modifier le régime hydraulique de l' — qu'ils possèdent dans la commune de Saint-Martin-de-Pont-Chardau (Orne); II, 393.

— 20 décembre 1863, modifiant le régime hydraulique de l' — et du moulin à farine que madame Abat, épouse du sieur Anduze-Farris, possède dans la commune de Pamiers (Ariège); II, 398.

— 16 janvier 1864, autorisant la compagnie des fonderies et forges de Terrenoire, la Voultte et Bessés à augmenter la consistance de l' — de Terrenoire (Loire); III, 2.

— 16 janvier 1864, fixant le régime des eaux de l' — que la dame veuve Montaud possède dans la commune de Boncourt (Meuse); III, 3.

— 13 février 1864, autorisant la dame veuve Berger à augmenter la consistance de l' — et à acier de Bernay (Loire); III, 36.

— 20 mai 1864, autorisant la Société anonyme des forges de Châtillon et Commentry à établir dans la commune de Corquoy (Cher) un patouillet destiné au lavage du minerai de fer; III, 157.

— 25 mai 1864, autorisant les sieurs Haldy, Rœchling et C^{ie} à établir un nouveau haut-fourneau dans l' — construite dans la commune de Pont-à-Mousson; III, 159.

— 25 mai 1864, autorisant les sieurs Limouzin frères à modifier et à développer l' — et à acier de Ferminy (Loire); III, 159.

— 14 juin 1864, modifiant la

consistance de l' — de l'Horme (Ardèche); III, 174.

— 1^{er} août 1864, autorisant les sieurs Cordelier et fils à modifier le régime hydraulique et le système d'épuration des eaux du patouillet de Champlonnay (Haute-Saône); III, 198.

— 7 septembre 1864, autorisant les sieurs Dufournel et C^{ie} à modifier le régime hydraulique et le système d'épuration des eaux du haut-fourneau et du patouillet du Crochet (Haute-Saône); III, 269.

— 1^{er} octobre 1864, autorisant les sieurs de Vandeuil à augmenter la consistance de l' — de Thonnance-lès-Joinville (Haute-Marne); III, 274.

— 10 novembre 1864, rapportant l'ordonnance du 29 décembre 1839 qui a autorisé le sieur Gauthier à établir un patouillet et un lavoir à mine dans la commune de la Chapelle-Saint-Quillain (Haute-Saône); III, 296.

— 20 novembre 1864, autorisant les sieurs Petin, Gaudet et C^{ie} à établir huit lavoirs à Chanteloup (Cher), deux lavoirs à l'aval du Pont Saint-Florent (Cher) et deux lavoirs près du château de Saint-Florent (Cher); III, 298.

— 20 novembre 1864, autorisant la Société anonyme des forges de Châtillon et Commentry à établir dix-neuf lavoirs à bras dans les communes de Châteauneuf, Corquoy, Venesmes, Lapan et Valenay (Cher); III, 299.

— 20 novembre 1864, autorisant le sieur Belgrand à établir dix lavoirs pour la préparation du minerai de fer dans la commune de Lunery (Cher); III, 300.

— 20 novembre 1864, autorisant le sieur Saint-Clivier à établir neuf lavoirs à bras pour la préparation du minerai de fer dans les communes de Lunery et de Villeneuve (Cher); III, 301.

— 24 décembre 1864, autorisant la Société Boigues, Rambourg et C^{ie} à établir dix-huit lavoirs à bras pour la préparation du minerai de fer dans les communes de Vallennay, Lapan et Corquoy (Cher); III, 374.

— 31 décembre 1864, autorisant le sieur Grosdidier à remplacer la forge au bois qu'il possède dans la commune de Commercy (Meuse) par une forge anglaise; III, 377.

— 31 décembre 1864, autorisant les sieurs Trottier frères, Schweppe et C^{ie} à établir une forge pour fabriquer le fer et le fer blanc dans la commune d'Inzinzac (Morbihan); III, 378.

— 8 février 1865, autorisant la Société Labbé et Legendre à établir une — dans la commune de Mont-Saint-Martin (Moselle); IV, 80.

— 8 février 1865, autorisant les sieurs Harel et C^{ie} à conserver et à tenir en activité la forge à fer qu'ils possèdent dans la commune de Givors (Rhône); IV, 80.

— 22 février 1865, autorisant les sieurs Revollier jeune et C^{ie} à conserver et tenir en activité l' — métallurgique de la Chaléassière (Loire); IV, 82.

— 22 février 1865, autorisant les sieurs Danelle frères à augmenter la consistance de l' — de le Châtellier (Haute-Marne); IV, 83.

— 22 février 1865, autorisant les sieurs Haldy, Rœchling et C^{ie} à

augmenter la consistance de l' — qu'ils possèdent dans la commune de Nancy (Meurthe); IV, 83.

— 8 mars 1865, autorisant la Société anonyme de Vezin-Aulnoye à établir une — pour la fabrication de la fonte et du fer, au lieu dit le Pont-Henry, commune de Maxéville (Meurthe); IV, 87.

— 18 mars 1865, autorisant la Compagnie des forges d'Audincourt et dépendances à maintenir en activité l' — métallurgique qu'elle possède dans la commune de Pont-de-Roide (Doubs); IV, 88.

— 22 avril 1865, autorisant la Compagnie anonyme des forges de Châtillon et Commentry à augmenter la consistance de l' — du Pré-Closeau (Yonne); IV, 129.

— 8 juin 1865, autorisant les sieurs Goldenberg et C^{ie} à établir une — pour l'affinage et le corroyage des aciers, dans la commune de Garrebouurg (Meurthe); IV, 293.

— 14 juin 1865, autorisant l' — que le sieur Dartigue possède dans la commune de Sireuil (Dordogne); IV, 360.

— 6 août 1865, autorisant le baron d'Adelsward à établir dans la commune de Mont-Saint-Martin (Moselle) une — destinée à la fabrication de la fonte; IV, 406.

— 6 août 1865, autorisant les sieurs Giraud et C^{ie} à établir un haut-fourneau au coke pour la fusion du minerai de fer, à côté de celui qu'ils possèdent à Longwy-Bar (Moselle); IV, 406.

— 26 août 1865, autorisant les sieurs Barbe père et fils et C^{ie} à établir une — pour la fabrication de la fonte dans la commune de Liverdun (Meurthe); IV, 426.

— 9 octobre 1865, portant que les sieurs Dupont et C^{ie} sont autorisés à pratiquer une seconde ouverture dans le mur d'enceinte de l' — de Crespin (Nord); IV, 463.

— 17 février 1866, autorisant les sieurs Mineur et Wilmot à augmenter la consistance de l' — qu'ils possèdent dans la commune de Vireux-Mohain (Ardennes); V, 21.

— 17 février 1866, autorisant le sieur Séjal à établir dans la commune de Saint-Pierre-du-Mont (Landes) un haut fourneau pour la fusion du minerai de fer; V, 22.

— 25 avril 1866, autorisant les sieurs Boutmy père et fils et C^{ie} à augmenter la consistance de l' — de Messempre (Ardennes); V, 55.

— 25 avril 1866, autorisant le sieur d'Aubigny à établir une — dans la commune de Bérou-la-Mu-
lotière (Eure-et-Loir); V, 55.

PLOMB, CUIVRE, ETC.

DÉCRET impérial du 20 octobre 1861, autorisant l' — à cuivre et à zinc de Saint-Victor (Oise), appartenant au sieur Rolland; I, 70.

— 19 avril 1862, autorisant le sieur Garnier à établir dans la

commune de Viviez (Aveyron) une — pour le traitement des minerais de cuivre, de plomb et de zinc; I, 90.

— 7 janvier 1863, autorisant les sieurs Bontoux et Taylor à établir

au lieu dit le Bourget, commune de Coueron (Loire-inférieure), une — destinée au traitement des minerais de plomb argentifère; II, 56.

— 25 avril 1863, autorisant les sieurs Cadorna frères, Francfort et de Camilli à établir une — à plomb dans la commune de Péone (Alpes-Maritimes); II, 100.

— 16 juillet 1863, autorisant la Compagnie concessionnaire des mines de Villefort et Vialas à maintenir en activité l' — destinée à la préparation mécanique et au traitement métallurgique des minerais de plomb argentifère, qu'elle possède dans la commune de Vialas (Lozère); II, 246.

— 26 décembre 1863, portant fixation du régime hydraulique du martinet à cuivre de Payssel (Lot-et-Garonne); II, 398.

— 18 janvier 1865, autorisant le sieur Gineston à conserver et à tenir en activité l' — à fondre et à laminer le cuivre qu'il possède dans le 15^e arrondissement de Paris (Seine); IV, 74.

— 8 février 1865, autorisant la compagnie franco-savoisienne à établir une — à plomb et à cuivre dans la commune de Venissieux (Rhône); IV, 81.

— 22 février 1865, autorisant les sieurs Teillard, Sanlaville et Gambin à établir une — à plomb et à cuivre dans la commune de Belleville (Rhône); IV, 82.

— 22 avril 1865, autorisant les concessionnaires de la mine de plomb de Montnebout à maintenir en activité l'atelier qu'ils ont établi, pour le lavage des minerais de leur concession, dans la commune d'Augerolles (Puy-de-Dôme); IV, 129.

— 14 décembre 1865, autorisant les sieurs Estivant frères à maintenir en activité l' — à cuivre des Ripelles (Ardennes); IV, 504.

— 14 décembre 1865, autorisant la Société des mines et usines à zinc de Pallières à établir une — pour la préparation des minerais de plomb et de zinc dans la commune de Tornac (Gard); IV, 504.

— 10 janvier 1866, autorisant les sieurs Teillard, Sanlaville et Gambin à établir au lieu dit le Perroud, commune des Ardillats (Rhône), un atelier pour la préparation des minerais de plomb, cuivre gris argentifère et autres métaux connexes; V, I.

— 7 février 1866, autorisant les sieurs Estivant frères à maintenir en activité l' — à cuivre de Flohimon (Ardennes); V, 46.

SUBSTANCES PYRITEUSES ET ALUMINEUSES.

DÉCRET impérial du 8 décembre 1862, autorisant le sieur Sebbe à établir une fabrique de sulfate de fer, d'alun et autres produits accessoires au lieu dit la Merette (Aisne); I, 317.

— 16 mars 1864, autorisant les

ayants droit du sieur Batteux à maintenir en activité la fabrique de sulfate de fer, d'alun et autres produits accessoires de la Prée (Aisne); III, 74.

— 7 juin 1865, autorisant le sieur Dollé à établir une fabrique de sul-

fate de fer et d'alun et autres produits accessoires à la Glaisière, commune de Chermisy (Aisne); IV, 293.

SALINES.

DÉCRET impérial du 31 juillet 1865, autorisant le sieur Puel à augmenter la consistance de la — de Varangéville (Meurthe); IV, 400.

concessionnaires des mines de sel et sources salées de Dombasles (Meurthe) à établir dans la commune de ce nom une usine pour le traitement des eaux salées; V, 47.

— 7 avril 1866, autorisant les

TROISIÈME SECTION.

CHEMINS DE FER.

GÉNÉRALITÉS.

DÉCRET impérial du 26 avril 1862, relatif au transport par — des marchandises de transit et d'exportation; I, 91.

ARRÊTÉ ministériel du 30 avril 1862, portant fixation des frais accessoires sur les —, pour l'année 1862; I, 94.

— 28 mai 1862, portant fixation, pour l'année 1862, du tarif exceptionnel prévu par l'article 47 du cahier des charges; I, 132.

DÉCRET impérial du 14 juillet 1862, rendant exécutoire en Algérie la loi du 15 juillet 1845, sur la police des —; I, 234.

— 27 juillet 1862, rendant exécutoires en Algérie l'ordonnance du 15 novembre 1846, la loi du

27 février 1850 et les décrets des 26 juillet 1852 et 22 février 1855, sur la police, la sûreté et l'exploitation des —; I, 236.

ARRÊTÉ ministériel du 30 décembre 1862, portant fixation, pour l'année 1863, du tarif exceptionnel prévu par l'article 47 du cahier des charges; I, 329.

— 30 décembre 1862, portant fixation des frais accessoires sur les —, pour l'année 1863; I, 330.

— 15 avril 1863, portant modification de l'article 7 du règlement du 15 février 1861 relatif au transport par — des poudres et munitions de guerre; II, 93.

— 20 avril 1863, réglant le tarif du magasinage des objets aban-

donnés dans les gares de — et vendus par le domaine en exécution du décret du 13 août 1810; II, 94.

fixation des frais accessoires sur les —, pour l'année 1865; III, 388.

DÉCRET impérial du 25 avril 1863, ayant pour objet de compléter celui du 31 décembre 1859, qui règle l'application du tarif militaire sur les —; II, 99.

— 22 juin 1863, concernant :
1° les inspecteurs généraux des —;
2° les inspecteurs principaux de l'exploitation commerciale des —;
3° les inspecteurs particuliers et les commissaires de surveillance administrative des —; II, 235.

ARRÊTÉ ministériel du 15 juillet 1863, concernant le transport par les voies ferrées des matières explosibles ou inflammables autres que la poudre; II, 236.

— 30 décembre 1863, portant fixation, pour l'année 1864, du tarif exceptionnel prévu par l'article 47 du cahier des charges des compagnies de —; II, 398.

— 30 décembre 1863, portant fixation des frais accessoires sur les —, pour l'année 1864; II, 400.

DÉCRET impérial du 23 janvier 1864, ajournant l'application des dispositions du décret du 22 juin 1863, établissant une limite d'âge pour l'admission à la retraite des inspecteurs généraux, inspecteurs principaux, etc., des —; III, 33.

— 1^{er} août 1864, modifiant celui du 26 avril 1862 relatif au transport, par —, des marchandises de transit et d'exportation; III, 199.

ARRÊTÉ ministériel du 31 décembre 1864, portant fixation, pour l'année 1865, du tarif exceptionnel prévu par l'article 47 du cahier des charges; III, 275 et 389.

— 31 décembre 1864, portant

DÉCRET impérial du 10 mai 1865, portant promulgation de la convention relative au service international des — conclue le 2 août 1862, entre la France et la Prusse agissant au nom des États composant l'union des douanes allemandes; IV, 254.

ARRÊTÉ ministériel du 6 juin 1865, relatif à la franchise des dépêches télégraphiques émanant des agents préposés à la surveillance administrative des —; IV, 292.

DÉCRET impérial du 7 juin 1865, portant annulation de deux arrêtés du préfet de Seine-et-Marne qui avaient subordonné à certaines conditions l'autorisation accordée au sieur Lesbats, entrepreneur de transports, de faire entrer et stationner ses voitures dans la cour de la gare de Fontainebleau; IV, 459.

— 12 juillet 1865, relatif aux — d'intérêt local; IV, 389.

ARRÊTÉ ministériel du 12 juin 1866, réglant les délais d'expédition, de transport et de livraison des animaux, denrées, marchandises et objets quelconques sur les —; V, 142.

— 15 juin 1866, relatif aux transports, par —, de la guerre et de la marine à prix réduits; V, 152.

DÉCRET impérial du 21 novembre 1866, sur la mise à la retraite des inspecteurs généraux, des inspecteurs principaux, des inspecteurs particuliers et des commissaires de surveillance administrative des —; V, 245.

ARRÊTÉ ministériel du 31 décembre 1866, portant fixation, pour